



Septembre 2009

Diversité et égalité des chances :

## Futur Telecom signe la Charte de la Diversité en entreprise

**Futur Telecom**, opérateur de téléphonie spécialisé auprès des PME dont le siège est à Marseille, vient de signer la **Charte de la Diversité en Entreprise**. Elle rejoint ainsi les quelque 2440 entreprises signataires en France depuis quatre ans (sur un total d'environ 2.8 millions d'entreprises), dont 173 en région Provence Alpes Côte d'Azur (sur près de 300 000).

Lancée fin 2004 par Claude Bébéar, ancien Président du groupe Axa et fondateur d'Entreprise & Cité, et Yazid Sabeg, chef d'entreprise nommé depuis Commissaire à la diversité et à l'égalité des chances par le Président de la République, la **Charte de la diversité** est un texte d'engagement proposé à la signature de toute entreprise, quelle que soit sa taille, qui condamne les discriminations dans le domaine de l'emploi et décide d'œuvrer en faveur de la diversité.

« C'est une signature qui nous engage à garantir la diversité, élément que nous considérons comme un signe de bonne santé de l'entreprise », souligne **Gilles Brunschwig**, Directeur général de **Futur Telecom**. « Rappelons qu'une femme, un handicapé, une personne avec un nom maghrébin ou un candidat âgé ont aujourd'hui entre 1.5 et 3 fois moins de chance d'être embauchés face à un homme blanc avec un nom de souche française » ajoute Gilles Brunschwig.

En signant la **Charte de la Diversité en Entreprise**, **Futur Telecom** s'engage plus particulièrement à sensibiliser et former ses dirigeants et collaborateurs impliqués dans le recrutement, respecter et promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes et dans toutes les étapes de gestion des ressources humaines, chercher à refléter la diversité de la société française, communiquer auprès de l'ensemble de ses collaborateurs sur son engagement, faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue avec les représentants des personnels et inclure dans son rapport annuel un chapitre descriptif de son engagement (actions mises en œuvre, pratiques et résultats).

En parallèle, **Futur Telecom** signera aussi d'ici quelques jours le **Label Empl'itude**, à l'initiative de 10 acteurs institutionnels et économiques de la ville de Marseille, qui a pour ambition de valoriser les pratiques des entreprises les plus vertueuses en matière d'insertion professionnelle.

**A propos de Futur Télécom** : Futur Telecom, filiale de SFR depuis 2005, est le seul opérateur historiquement dédié aux PME depuis sa création et le seul offrant à la fois des télécoms fixe et mobiles, de l'Internet fixe et mobile et de la messagerie aux TPE et PME. La société opère à travers un réseau de plus de 300 distributeurs spécialisés et proches des entreprises.